



GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural



CHARGE.E DE MISSION ANIMATION DU DISPOSITIF TERRITOIRE D'INDUSTRIE DE L'INTERDEPARTEMENTAL GERS TARN-ET- GARONNE

CONTEXTE GENERAL

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre **d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires**. Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des **réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie** : développement des compétences industrielles, formation, mobilité des salariés, écosystèmes d'innovation, attractivité des territoires et des métiers industriels, accélération de la transition écologique, disponibilité du foncier ou encore revitalisation des friches industrielles.

Les PETR Pays Portes de Gascogne et Garonne Quercy Gascogne bénéficient du label et coopèrent sur un contrat Territoire d'industrie depuis 2019.

Ces deux territoires se situent sur deux départements, une partie du Gers et une partie du Tarn-et-Garonne. 11 communautés de communes forment ces deux territoires.

Le Pays Portes de Gascogne est chef de file pour l'interdépartementale et c'est à ce titre qu'il recrute un/une chargée de mission pour le compte du territoire.

LE PAYS PORTES DE GASCOGNE, CHEF DE FILE ET EMPLOYEUR POUR CE POSTE

Le Pays Portes de Gascogne, territoire de projet existe depuis 2002. Il existe aujourd'hui sous la forme d'un Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR – structure juridique du Pays depuis 2015).

De par son approche transversale et participative, **c'est un espace de concertation, de réflexion et de mutualisation qui s'appuie sur un projet de territoire**. Il regroupe cinq communautés de communes de l'Est du Gers qui représentent 159 communes et 70 000 habitants. Depuis sa création, le Pays Portes de Gascogne porte un projet culturel de territoire, anime un programme européen Leader et petit à petit s'est orienté vers la coordination du projet de transition écologique du territoire puis le projet de reconquête et transition industrielle depuis 2019.

Un conseil syndical composé d'élus des 5 EPCI décide des grandes orientations qui découlent d'un projet de territoire élaboré en concertation avec les acteurs du territoire.

Une équipe de 7 agents permet de mener à bien ces missions.

Depuis 2022, le PETR est signataire d'un contrat d'objectif territorial (COT) avec l'ADEME. Ce contrat lui permet de déployer sur les 5 EPCI deux labellisations : Climat Air Energie et Economie Circulaire. Le/la chargé.e de mission Territoire d'Industrie interviendra également dans ce cadre puisque les plans d'action Territoire d'Industrie et Economie Circulaire ont été imaginés conjointement.

PRESENTATION GENERALE DU POSTE

Le Territoire d'industrie interdépartemental 32/82 a été retenu pour conduire la 2^e phase sur 2023-2027. Le chargé de mission animera et assurera le déploiement du programme sur le territoire « Interdépartemental Gers Tarn-et-Garonne », au bénéfice de l'ensemble des intercommunalités. Il travaillera notamment à la mise en œuvre et au suivi d'un plan d'actions opérationnel en matière de reconquête industrielle, sous l'impulsion du binôme élu-industriel du territoire et en lien avec les instances de gouvernance locale et régionale du TI 32/82.

Il contribuera au développement de projets au sein du territoire, en particulier sur les priorités nationales du programme (emploi et compétences, foncier, transition écologique et énergétique, innovation) adaptées aux problématiques locales. Il participera au déploiement territorialisé des orientations nationales de l'industrie verte (France Nation Verte, France 2030) et des priorités régionales de développement économique (SRDEII). Il facilitera la détection de projets et leur accélération par la mobilisation de partenaires (BPI, France Travail, ADEME, Banque des Territoires, Action logement etc...)

De par sa connaissance fine de l'écosystème industriel local et de son positionnement, il sera l'interlocuteur technique privilégié des partenaires du programme (Etat, Région, opérateurs...), et il fera l'interface entre les pouvoirs publics et les entreprises du territoire, en lien avec le binôme élu-industriel. Il participera aux actions d'animation de la communauté Territoires d'industrie et contribuera à la promotion du programme aux différents niveaux (local / régional / national).

Territoire d'industrie avec son volet transition écologique de l'industrie a vocation à alimenter le processus de labellisation Economie Circulaire du Pays Portes de Gascogne.

Il participera donc au déploiement de ce label sur les 5 EPCI gersois dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial du Pays Portes de Gascogne.

MISSIONS

- Développer une expertise fine de l'écosystème industriel territorial et de ses enjeux (atouts, faiblesses, anticipation des grandes transitions, filières d'avenir...) ;
- Organiser et participer aux réunions d'animation du réseau et de pilotage de la démarche (notamment un comité de pilotage au niveau local) sous l'impulsion du binôme élu-industriel ;
- Coordonner la définition, l'actualisation et la mise en œuvre du plan d'actions* du Territoire d'industrie, en mobilisant les réseaux ressources
- Être force de proposition dans la définition de projets collectifs
- Assurer une veille et sensibiliser les porteurs de projets sur les dispositifs nationaux (notamment France 2030), régionaux et locaux en faveur du soutien industriel et contribuer à l'accompagnement des projets, au montage des dossiers et à la recherche de financements ;
- Etablir un reporting régulier de l'avancée de la démarche sur le territoire et participer à son évaluation, notamment auprès des interlocuteurs régionaux et de la direction nationale du programme ;
- Promouvoir et communiquer sur le programme et ses réalisations de manière large ;
- Participer aux actions d'animation de la communauté Territoires d'industrie (séminaires, masterclass, assemblée générale, etc.) aux niveaux régional et national.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du Contrat D'objectif Territorial signé entre le Pays Portes de Gascogne et l'ADEME et notamment les objectifs relatifs à l'économie circulaire, l'écologie industrielle et au développement des énergies renouvelables
- Préparer et participer à la commission économie sous la direction du président de la commission.
- Participer et collaborer aux sujets transverses portés par les PETR
- Participer à des évènements en représentation des PETR

PROFIL ET COMPETENCES

Savoirs :

- Connaissance de l'environnement de l'État et des collectivités territoriales, et des politiques territoriales
- Maitrise des démarches partenariales et du secteur industriel ;

Savoir-faire :

- Conduite et management de projets ;
- Capacités d'animation et de négociation ;
- Aptitudes à la communication écrite et orale ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Maitrise des outils bureautiques et numériques ;

Savoir-être :

- Sens du service public ;
- Rigueur,
- Organisation et disponibilité ;
- Capacité d'initiative et force de proposition ;
- Qualités relationnelles et intérêt pour le travail en équipe ;

PROFIL RECHERCHE

- Niveau Bac+5 / Formation en aménagement et développement territorial, développement économique, urbanisme et habitat, finances locales
- Expérience >2/3 ans, notamment pour l'animation de démarches collectives
- Intérêt prononcé pour le développement de coopérations territoriales en matière de réindustrialisation et de transition écologique et environnementale.

CE QUE NOUS OFFRONS

- Accès à une offre de formation variée (Catalogue CNFPT, formations ADEME, accompagnement à travers un réseau de chargés de mission)
- Affiliation au CNAS (Comité National d'Action Sociale) avec des aides financières, des tarifs préférentiels, une offre de services
- Attribution de tickets restaurant (valeur faciale 10€ dont 6€ pris en charge par l'employeur)
- Forfait mobilité durable : versement pouvant aller jusqu'à 200€ par an si vous utilisez un vélo ou le covoiturage et prise en charge des abonnements de transport en commun à hauteur de 70%.

VOTRE ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps complet à 37h ou 38h par semaine (au choix des agents)
- Jusqu'à 45 jours de repos (25 congés + 18 RTT – si 38h sur 5 jours + 2 jours sous condition)
- Possibilité de travailler sur 4,5 jours par semaine (si 38h – 16 RTT)
- Horaires avec plages variables (arrivées possibles entre 7h30 et 10h et départs entre 16h30 et 19h30)
- Disponibilité requise ponctuellement en soirée (réunions)
- Télétravail possible jusqu'à 2 jours par semaine
- Possibilité d'ouvrir un compte épargne temps (CET) à partir d'un an d'ancienneté
- Lieu de travail : Poste localisé au siège du PETR Pays Portes de Gascogne – 85 rue Nationale 32200 Gimont ; Gimont possède une gare SNCF et se situe sur la RN124 qui relie Toulouse à Auch. Gimont est une commune bourg-centre dotée d'équipements de centralité et de nombreux services
- Déplacements : déplacements fréquents sur le territoire inter-départemental. Permis B et véhicule personnel indispensable. En fonction des disponibilités, des véhicules de service sont à disposition des agents.
- Agent sous l'autorité du Président du PETR, et sous la responsabilité des coordinatrices Julie Fleuriault et Aurélie Bégou.

NOS MODALITES DE RECRUTEMENT

- Contrat de projet sur un emploi non permanent de catégorie A (durée minimale 1 an renouvelable dans la limite d'une durée totale de six ans)
- Salaire à partir de 2 239€ brut par mois (soit 1 800€ net par mois) selon le diplôme et l'expérience
- IFSE et CIA possibles après 1 an d'ancienneté (primes mensuelles et annuelles)

CONTACT POUR CANDIDATER

- Candidature (lettre + CV) à retourner au Président du PETR Pays Portes de Gascogne par email : petr@paysportesdegascogne.com avant le 15 mars 2026.
- Des entretiens sont à prévoir la première quinzaine d'Avril pour une prise de poste dès que possible.

*Actions prioritaires identifiées :

Logement : Identifier et tester des solutions pour faciliter l'installation des salariés sur le territoire.

Formation : Déployer des formations adaptées aux besoins de montée en compétences et d'adaptation sociétale.

Montage de projets et recherche de financement : Accompagner les entreprises et EPCI dans ces démarches.

Synergies entreprises-territoires : Renforcer les rencontres et formations entre acteurs économiques et territoires.

Transition énergétique et mutualisation : Accompagner des projets collectifs d'écologie industrielle et de mutualisation de services.

Structuration et soutien aux filières stratégiques agroalimentaire et cosmétique

Valoriser les territoires par une stratégie de marketing territorial